

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 27 (1965)
Heft: 10

Rubrik: Convocation à la 39ème Assemblée des délégués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Convocation

à la

39^{ème} Assemblée des délégués

qui aura lieu le samedi 4 septembre 1965, à 09.00 h
au Restaurant de la presqu'île AU / ZH

Ordre du jour:

- 1) Introduction et nomination des scrutateurs
- 2) Communications
- 3) Procès-verbal de la 38^{ème} Assemblée des délégués
- 4) Rapport d'activité 1964/65
- 5) Rapport financier 1964/65 et rapport des réviseurs
- 6) Nominations complémentaires
- 7) Rapport concernant le centre de cours no 2 (Suisse romande)
- 8) Programme d'activité 1965/66
- 9) Fixation de la cotisation et budget 1965/66
- 10) Précision de la dénomination «Association suisse de propriétaires de tracteurs»
- 11) Maintien de la «Coupe des jeunes agriculteurs»
- 12) Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués
- 13) Propositions éventuelles *)
- 14) Divers

Areuse et Brougg, le 20 juillet 1965

Association Suisse de Propriétaires de Tracteurs

Le président central: E. Schwaar

Le Gérant: R. Piller

*) Selon l'art. 23 des statuts, les propositions des sections ou des membres de section et des membres directs doivent être remises au secrétariat central au plus tard 5 jours avant la séance.

MM. les présidents des sections prient les sociétaires de leur communiquer les propositions ou suggestions devant être traitées à cette assemblée avant le 26 août 1965.

P.-S. Selon l'art. 19 des statuts, tout sociétaire peut assister à l'assemblée des délégués et y est d'ailleurs cordialement invité. Cependant, seuls les délégués, les membres du comité central et les réviseurs ont le droit de vote.